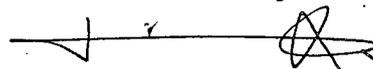


ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION
STAGE****1. La présente demande émane du réseau :** (1) Communauté française (1) Libre confessionnel (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: Arthur BELLEFLAMME

Date et signature:

27 janvier 1997

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**STAGE: CONFRONTATION D'UN PROJET D'ETUDES SUPERIEURES AVEC LA REALITE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

CODE (3) 96 20 13 U 36 S 1

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

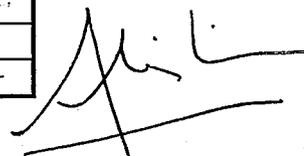
Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation : (1) Enseignement secondaire de :
du degré : (1) transition
 (1) inférieur (1) qualification
 (1) supérieur (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 3. 12. 96

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :** (1) oui (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :**

Sans objet (pas d'annexe n° 3)

8. Programme :

8.1. Etudiant

Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

962013 U 36 S 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Code U

11.1. Etudiant : (2)120..... périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

<u>Classement du cours</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
CT	I	40	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : - 7 FEV. 1997

Signature :

ly
A. COLLINET
INSP. COORD

- (1) Biffer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation s'adresse à des étudiants de l'enseignement supérieur qui se sont défini un projet de formation après avoir réalisé un bilan de leurs motivations, aptitudes et limites.

Elle vise à organiser, à travers le choix, la réalisation et l'évaluation d'un stage, la confrontation par l'étudiant du projet de formation précité avec la réalité socioprofessionnelle.

Capacités préalables requises

L'apprenant prouvera qu'il est capable :

- ♦ en langue française :
 - ↳ de comprendre un message écrit ou oral en :
 - déterminant l'objet du message;
 - identifiant les émetteurs;
 - restituant un message qui contient de 3 à 5 éléments d'information.
 - ↳ d'émettre oralement ou par écrit un message visant à :
 - exprimer ou solliciter une information;
 - exprimer les éléments essentiels d'un texte écrit du niveau d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.
- ♦ en mathématique :
 - ↳ sur base d'une situation-problème du domaine numérique, algébrique et/ou géométrique
 - d'assumer la codification de propositions et de réflexions dans un des trois langages traditionnels : langage usuel, langage symbolique, langage graphique;
 - de clarifier les hypothèses;
 - de mener un raisonnement déductif court en usant de rigueur et de sens critique;
 - d'observer, de classer et de comparer les êtres mathématiques rencontrés dans un environnement plus riche.

En outre, pour être admissible dans cette unité de formation, l'étudiant devra présenter par écrit un projet personnel fondé de formation d'enseignement supérieur.

Titre pouvant en tenir lieu : CESS ou tout autre titre permettant l'inscription en qualité d'étudiant régulier dans l'enseignement supérieur de plein exercice ou de promotion sociale reconnu par la Communauté française.

En outre, attestation de réussite de l'unité de formation "Projet de formation individualisé" portant le n°962011U36S1.

Programme du cours

1. Pour les étudiants : 120 périodes

A travers son travail personnel, les échanges avec ses pairs et le(s) professionnel(s) ainsi que l'accompagnement méthodologique d'un enseignant, l'étudiant sera amené à :

- mettre au point une proposition de stage permettant la confrontation de son projet de formation d'enseignement supérieur avec la réalité socioprofessionnelle;
- présenter sa proposition de stage en groupe d'étudiants, l'approfondir à travers la recherche d'informations (visites, lectures, ...) sur le secteur d'activités envisagé et vérifier l'adéquation de l'ensemble des informations ainsi recueillies avec son projet de formation;
- négocier avec l'enseignant un accord global sous forme de contrat de stage incluant le choix du tuteur;
- réaliser les démarches nécessaires pour être admis dans un (ou des) lieu(x) de stages;
- se familiariser - sur le(s) lieu(x) de stage - avec différents aspects de la réalité socioprofessionnelle;
- se définir progressivement des objectifs de stage à atteindre et un plan d'action;
- collaborer avec un tuteur présent sur le(s) lieu(x) de stage;
- rédiger régulièrement des rapports d'activités de stage réalisées dans le respect du contrat et selon les indications méthodologiques fournies par l'enseignant;
- réaliser un bilan des acquis (expériences, connaissances, attitudes) du stage en les mettant en lien avec son projet individuel de formation.

2. Pour l'enseignant : 40 périodes par groupe d'étudiants

A travers des travaux du groupe et des entretiens individuels avec les étudiants et les tuteurs, l'enseignant sera chargé :

- d'encadrer la recherche active de lieux de stages adéquats et d'information sur le secteur d'activité concerné;
- d'analyser les composantes du contrat et d'assurer une négociation valable de ce dernier avec l'étudiant et son groupe d'apprentissage en veillant à la pertinence du contrat et du programme de stage vis-à-vis du projet de formation individualisé précité;
- de rencontrer les étudiants et leurs tuteurs pour assurer le suivi du stage, diagnostiquer les difficultés d'intégration rencontrées dans ce cadre et contribuer aux remédiations nécessaires;
- de proposer une démarche pertinente d'action par objectifs dans un cadre socioprofessionnel;
- du processus d'évaluation.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant réalisera une synthèse écrite et/ou orale qui décrit la démarche réalisée et fait la preuve de sa capacité de confronter, selon les indications méthodologiques fournies par l'enseignant, son projet de formation avec les activités de stages;

Le degré de maîtrise sera fonction de la qualité de l'expression orale et écrite, de la pertinence des informations recueillies et de la cohérence des relations établies entre les différents éléments étudiés et expérimentés au cours de l'unité de formation.

Chargé(s) de cours

Un enseignant.